

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 28 juin 2016

L'an deux mil seize, le vingt-huit juin, le Conseil Municipal réuni à la Mairie, après convocation légale en date du 23/06/2016 sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre DESHAYES, Maire de BELLOU LE TRICHARD.

Etaient présents : DESHAYES J-P, FRADIN M, KERVEILLANT M, FLAHAULT M-J, TAFFORY L, PIGEON J-L, ROUX S, COLAS A, MAUGER A.

Etaient excusées : DEBRAY C, LEMARIÉ S.

Un scrutin a eu lieu, Antoine MAUGER a été élu secrétaire.

La séance est ouverte à 20 heures.

Le compte rendu de la réunion du 14 avril 2016 est approuvé.

### 1 - DECISION MODIFICATIVE – 201624

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que lors de la clôture du budget CCAS, suite à sa dissolution, un excédent de fonctionnement de 1 167,46 € avait été affecté au budget de la commune au compte 7551 « excédent des budgets annexes ».

Compte tenu des dépenses déjà réalisées sur le compte 623 pour l'organisation du repas du 8 mai et compte tenu que ces dépenses étaient auparavant supportées par le budget CCAS Monsieur le Maire propose de modifier le budget de la manière suivante :

- - 1 167,46 € au compte 7551 « excédent des budgets annexes »
- +1 167,46 € au compte 623 « Publicité, publications, relations publiques »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, approuve la modification.

### 2 – CLOTURE DE LA CONSULTATION POUR DENOMINATION DES RUES DU BOURG – 201625

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil les propositions faites, suite à la consultation, par les Bellovissiens pour dénommer les rues de notre bourg.

Suite aux résultats obtenus et après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal définissent les noms comme suit :

- Voie n° 1 RUE DE GEVRAISE (direction Bellême)
- Voie n° 2 RUE DE L'ÉCOLE (direction St Germain de la Coudre)
- Voie n° 3 RUE DU LAVOIR (direction La Chapelle du Bois)
- Voie n° 4 RUE DE LA SABOTERIE (direction Pouvrail)

Un groupe de travail va être formé afin de se rendre sur le terrain en vue d'élaborer le plan de numérotation le plus adapté à chacune de ces voies.

Le conseil municipal donne l'autorisation à Monsieur le Maire de poursuivre les démarches et d'effectuer les achats nécessaires à l'élaboration de ce projet.

### 3 – CONTRAT D'ELECTRICITE DE LA SALLE POLYVALENTE – 201626

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil qu'il a constaté un coût élevé de consommation électrique de la salle polyvalente.

Compte tenu de son utilisation, et du contrat actuel souscrit par la commune, Monsieur le Maire propose de procéder à une évaluation des besoins en tenant compte des appareils électriques présents et des habitudes des utilisateurs. Suite à cela, il prendra contact avec EDF afin de savoir si une offre pourrait être plus adaptée à notre consommation.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, autorisent Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer tous documents en ce sens.

#### **4 – TRAVAUX DE REFECTION DE LA SALLE POLYVALENTE**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une demande de subvention (DETR) a été déposée auprès de l'Etat pour les travaux de réfection de la charpente, de la couverture et du plancher avec isolation de la salle polyvalente. Cette aide peut s'élever à 50% du montant total HT des travaux. Pour le moment, aucune réponse ne nous a été donnée. Le dossier est en cours de traitement à la Préfecture de l'Orne.

Monsieur le Maire explique également au conseil municipal que d'après le montant estimatif des travaux, nous devons, pour le choix de l'entreprise, lancer un avis d'appel public à la concurrence.

Pour ce faire, un avis a été publié ce jour sur le site [www.accesmapa.fr](http://www.accesmapa.fr) dans lequel se trouve le Dossier de Consultation des Entreprises, nécessaire à toute entreprise souhaitant soumissionner.

Le dossier peut être téléchargé sur ce site ou bien retiré auprès de la Mairie de Bellou le Trichard aux heures habituelles d'ouverture. La consultation prend fin le 26 juillet prochain.

Le Conseil municipal se réunira de nouveau après le clôturé afin de procéder à l'ouverture des plis et de choisir l'entreprise attributaire. Les travaux devront être réalisés entre le 30 septembre et le 30 novembre 2016.

#### **5 – DONS A L'OCCASION DU BANQUET DU 8 MAI - 201627**

Monsieur le Maire informe le Conseil que plusieurs personnes participant au repas du 8 mai organisé par la commune, ont fait des dons. Une somme de 84€ a été remise.

Les membres du Conseil acceptent ces dons, qui seront déposés au compte 7713 « libéralités reçues ».

#### **6 – POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF 1ère CLASSE DE CATEGORIE C- DELIBERATION COMPLEMENTAIRE A LA DELIBERATION N°201514 - 201628**

Monsieur le Maire rappelle que lors de la délibération du 14/04/2015, créant un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup>, il avait été précisé que le poste serait ouvert en contrat à durée déterminée d'un an renouvelable.

Monsieur le Maire propose de compléter cette délibération en inscrivant la possibilité à un fonctionnaire titulaire de pouvoir y accéder.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ACCEPTE cette proposition.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatif à ce recrutement.

Le poste créé par le Président du Comité Technique du centre de Gestion de l'Orne en date du 1<sup>er</sup> juin 2015 pourra donc être pourvu par un fonctionnaire.

## **7 - QUESTIONS DIVERSES**

► Monsieur le Maire informe le Conseil que Madame Isabelle MASSIQUET a donné son préavis pour le logement qu'elle occupe actuellement « le bourg ». Le logement sera donc vacant à partir du 15 septembre 2016.

► Monsieur le Maire informe également le Conseil qu'en vertu du droit de préférence, le notaire en charge de la vente de la parcelle ZA n°75 lieu dit « Bois de la Maladrie », nous a informé de la possibilité d'acquérir ce bien. Monsieur le Maire fait savoir qu'il n'est pas intéressé par cet achat.

La séance est levée à 21 heures 35

Le Maire,

le secrétaire

Fait et délibéré, ce jour

les membres du conseil municipal

Affiché le 5 juillet 2016